

A L'INTENTION DES TUTEURS

MEMOIRES DE MAITRISE

MAITRISE DE BIOLOGIE CELLULAIRE ET PHYSIOLOGIE (MBCP)

Les mémoires portent sur un sujet d'immunologie, et concernent une partie des étudiants de maîtrise de Biologie Cellulaire et Physiologie, inscrits au module d'Immunologie Fondamentale ou ayant suivi l'option « Interactions moléculaires et cellulaires ».

Il faut donner aux étudiants 3 à 5 articles (selon la taille des articles) qui illustrent le sujet proposé et éventuellement une revue (si une bonne revue existe sur le sujet). Les étudiants peuvent aussi trouver des compléments d'informations en faisant des recherches bibliographiques personnelles.

Les étudiants doivent lire et analyser les articles proposés, rencontrer leur tuteur pour discuter des articles, et écrire un mémoire de synthèse de 20 pages sur le sujet. Ils présenteront également le sujet lors d'un exposé oral d'une vingtaine de minutes.

Le rôle du tuteur est d'encadrer l'étudiant, ce qui consiste à le rencontrer 2 à 3 fois pour discuter :

- Des articles : contexte scientifique, contenu, techniques utilisées, limites et questions soulevées,
- Du contenu du mémoire : plan détaillé, choix des figures les plus significatives.
- De l'exposé oral : plan de présentation, transparents

Nb : Il ne faut pas trop encadrer l'étudiant, ne pas écrire le mémoire à la place de l'étudiant.

Les mémoires doivent comporter 20 pages maximum bibliographie y compris (références complètes). Les figures peuvent être présentées en plus des vingt pages de préférence face au texte correspondant.

Taille des caractères : 12

Interligne : 1,5

Marges de 2,5 cm

Justifier le texte

Indiquer en première page 4 à 5 mots clefs.

Les mémoires accompagnés des articles correspondants, devront être rendus
au secrétariat de génétique **début juin 2004.**

Les soutenances seront organisées à la fin du mois de juin 2004
(20 minutes d'exposé, 10 minutes de questions) en présence du tuteur* et des
membres de l'équipe d'enseignement du module d'Immunologie Fondamentale

*en cas d'impossibilité d'assister à la soutenance, il sera demandé au tuteur de
fournir par écrit ses appréciations sur le travail réalisé.